|  |  |
| --- | --- |
| **Affaire : SAS B&A ARCHITECTES**En collaboration avec : Marie-Pierre LELEUm.leleu@p2g.fr /  | **A :** **SAS B&A ARCHITECTES**36, rue des Remises94100 SAINT MAUR DES FOSSESPARIS, le 18 octobre 2023**A l’attention de Monsieur Marc ROUQUIER** |

**Objet : Lettre désistement chèque**

Monsieur,

Je soussigné Maître Charles GORINS, Commissaire au Plan de Redressement de la société B&A ARCHITECTES déclare me désister du chèque n°2080380 d’un montant de 19 086.60 €, émis le 18 septembre 2023 et tiré sur la Banque THEMIS, 20 Rue Treilhard 75008 PARIS.

Ce chèque a été adressé par voie postale à la Caisse des Dépôt et Consignations mais a été égaré par les services postaux.

Si toutefois, il parvenait en notre possession, je m’engage à vous le retourner.

Je vous prie d’agréer, Monsieur, l’expression de mes meilleures salutations.

Maître Charles GORINS

*Commissaire au Plan de Continuation*